

Ã‰valuation du dispositif des offices de l'eau, rÃ©sultats acquis et pistes d'Ã©volution

Dossier de la rÃ©daction de H2o
November 2022

Ã€ la fin de l'annÃ©e 2000, prÃ´s de 35 ans aprÃ´s la crÃ©ation des agences de l'eau de mÃ©tropole, la loi d'orientation pour l'outre-mer crÃ©ait, dans les dÃ©partements d'outre-mer, les offices de l'eau, Ã©tablissements publics rattachÃ©s au dÃ©partement. AprÃ´s plus d'une quinzaine d'annÃ©es d'existence, l'Inspection gÃ©nÃ©rale de l'environnement et du dÃ©veloppement durable (IGEDD) a dressÃ© le bilan, l'Ã©valuation et les pistes de progrÃ´s du "dispositif des offices de l'eau", tout en prenant en compte notamment l'ensemble des Ã©volutions qu'ont connues les territoires concernÃ©s, la politique de l'eau et de la biodiversitÃ©, le cadre communautaire, l'organisation de l'Ã‰tat.

IGEDD - Rapport n° 103386-01, mai 2022 (publiÃ© le 14 novembre)